

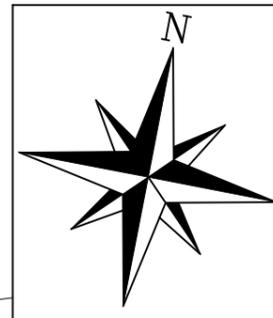
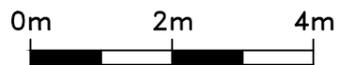
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE SAINT-MARTIN

Cul de Sac

Parcelles Cadastrees Section AT - Numéros 481 et ____

Copropriété "Paradise Villas"

Plan individuel du lot de copropriété - lot 24



Voie du lotissement

bord de route

AT - 482

Limite de la copropriété, parcelle AT-481 figurant sur le plan de bornage du 18 décembre 2015

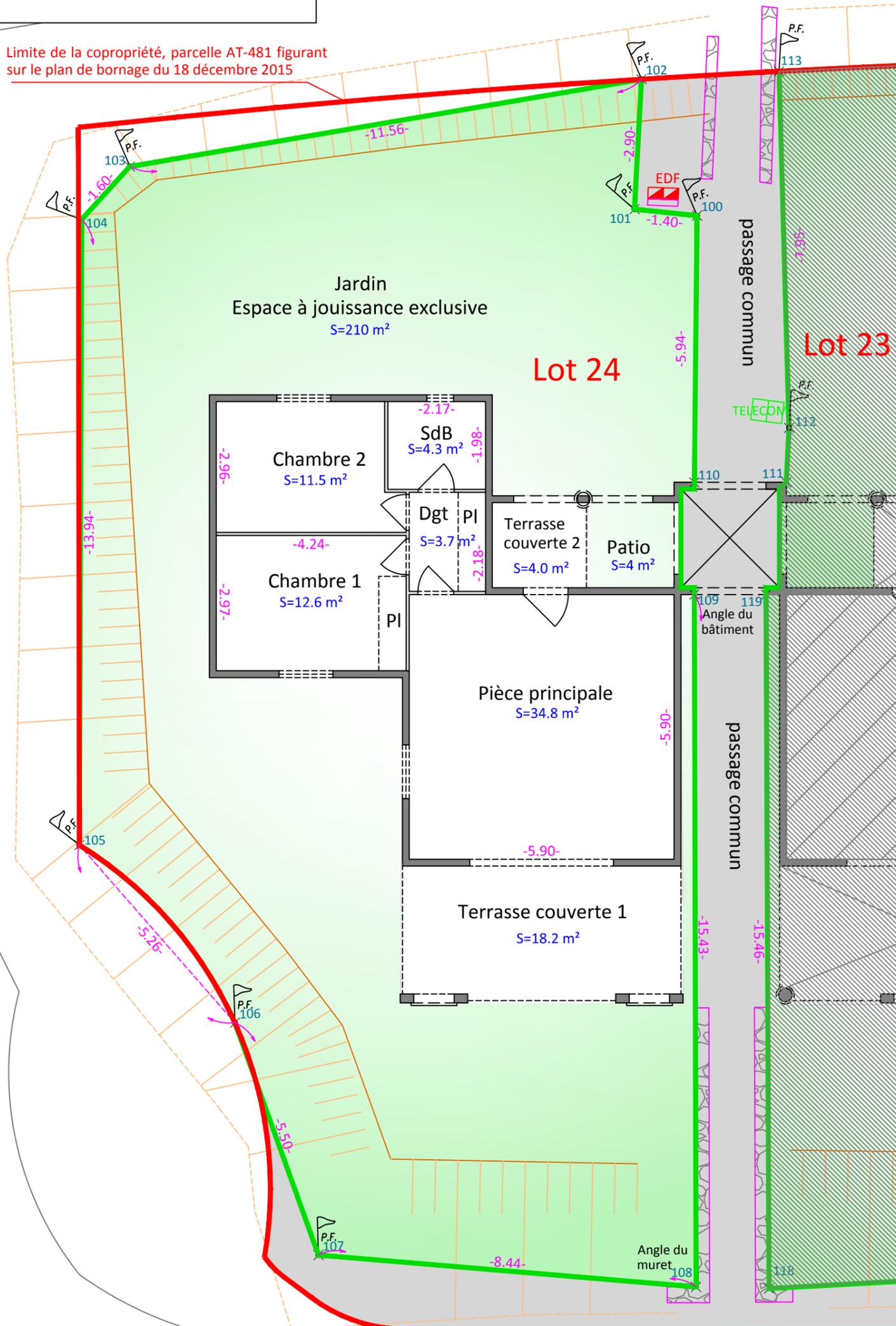
Listing des surfaces

Espaces intérieurs

	Superficies en m ²
Pièce principale	34.8
Chambre 1	12.6
Chambre 2	11.5
Salle de bain	4.3
Dégagement - placard	3.7
Total espaces intérieurs	66.9

Espaces extérieurs

	Superficies en m ²
Terrasse couverte 1	18.2
Terrasse couverte 2	4.0
Total terrasses	22.2
Jardin	210
Patio	4
Total de jardin	210



Voie du lotissement

AT - 483

Place de parking afférente au lot 24 = Lot 48

Légende :

- Parties communes
- Parties privées et parties à jouissance exclusive
- Fenêtre
- Cotation linéaire horizontale
- Limite de lot de copropriété
- Piquet en fer
- Talus
- Point topographique

- Les surfaces indiquées en bleu correspondent aux subdivisions de lots pouvant éventuellement être prises compte lors du calcul des tantièmes (en particulier les terrasses).
- Toutes les pièces du bâtiment ont une hauteur sous plafond supérieure à 1.80 m.
- Les surfaces des placards sont incluses dans les surfaces des chambres.

Dressé le 9 Mai 2018

CETEF **Cabinet BLONDEL**
Carraïbes
24 Rue du Mont Carmel - BP 750
97058 ST MARTIN Cedex
Tél : 0590 87 58 19
Fax : 0590 87 84 23
Numéro d'inscription au tableau de l'Ordre des Géomètres-Experts : 2003C200001

2595-lot 24\2595_18-03-27.dwg

Note relative aux surfaces de copropriété :

- La Superficie est définie selon le décret n° 97-532 du 23 mai 1997

Note 1 :

- Copie Certifiée conforme à l'original déposé en nos archives.

- La valeur juridique de ce document n'est acquise que s'il a été joint en l'état à un acte authentique notarié ou administratif.

Note 2 :

- Les coordonnées planimétriques sont calculées dans le système géodésique Fort Marigot; projection cartographique UTM 20 Nord

Note 3 :

Le Cabinet BLONDEL ne garantit en aucun cas ses plans modifiés par des personnes étrangères au Cabinet.

A ce titre, seuls les plans fournis au format PDF et les plans en archives au Cabinet font foi.

Le Cabinet BLONDEL est automatiquement dégagé de toute responsabilité pour toute utilisation frauduleuse ou sans autorisation de ses plans.

Le Cabinet BLONDEL reste intégralement propriétaire des documents réalisés au format Autocad (fichiers .dwg).

Aucune diffusion de ce document ne pourra être effectuée sans un accord préalable écrit du Cabinet Blondel.